



# DIPLÔME D'ÉTAT

## DISPENSATION DE MATÉRIEL MÉDICAL + D'INFOS À L'OFFICINE



NIVEAU 5 | CURSUS DE 180H EN 1 AN



Devenir l'expert et l'interlocuteur privilégié des patients lors de la dispensation de matériel médical à l'officine. Véritable opportunité pour améliorer la compétence de l'équipe officinale dans le domaine du maintien à domicile.



### MISSIONS EN ENTREPRISE

- Permettre aux pharmaciens et préparateurs en pharmacie d'acquérir une formation complémentaire sur les pathologies prises en charge dans le cadre du maintien et des soins à domicile, leurs traitements et les dispositifs médicaux existants
- Analyser l'environnement, les besoins du patient et leur évolution pour faciliter la vie de tous les jours
- Participer à la coordination pluridisciplinaire autour du patient
- Apporter au patient et aux soignants des conseils et des informations concernant la mise en place, l'utilisation et la prise en charge des matériels nécessaires au maintien à domicile des patients, ainsi que l'entretien et le dépannage
- Maîtriser la réglementation, la tarification et les bases de remboursements LPPR (liste des produits et prestations remboursables) des DM (dispositifs médicaux) et des services associés



### RYTHME

2 jours au centre de formation chaque semaine selon le calendrier fourni à l'inscription.



### PRÉREQUIS

- Être titulaire du BP Préparateur en Pharmacie ou être Docteur en Pharmacie
- Et être salarié, titulaire d'une officine ou demandeur d'emploi
- Être titulaire d'un baccalauréat



### MÉTIERS

Travailleur social qualifié, animateur prévention/santé, formateur, responsable de structure pour les associations d'aide à la personne, conseiller en énergie. Travail en collaboration avec les collectivités locales, offices de HLM, CAF, Sécurité sociale...



### INSCRIPTION

1. Dépôt de votre dossier de candidature en ligne
2. Étude du dossier complet par nos équipes
3. Entretien de positionnement sur rdv
4. Envoi par mail de la décision d'admission

ACADEMIE  
VAUCLUSE • PROVENCE

CCI VAUCLUSE

## MODALITÉS DE CANDIDATURE ET DÉLAIS DE RÉPONSE

Vous souhaitez vous inscrire dans notre établissement, voici les différentes étapes à respecter.

CANDIDATURE EN LIGNE*	ÉTUDE DU DOSSIER DE CANDIDATURE	ENTRETIEN DE POSITIONNEMENT SUR RENDEZ-VOUS	DÉCISION
TOUTE L'ANNÉE	SOUS 8 JOURS À RÉCEPTION DE L'ENSEMBLE DES PIÈCES	SOUS 15 JOURS	DANS LES 8 JOURS SUIVANT L'ENTRETIEN DE POSITIONNEMENT

\*Sur notre site internet ou inscription obligatoire sur Parcoursup pour les formations concernées

## FORMATION ET HANDICAP

Il existe des possibilités d'accueil pour les personnes en situation de handicap. Contactez les responsables de formation et/ou les référents handicap afin d'étudier les possibilités d'accueil en formation. Les coordonnées sont disponibles sur [academie.vaucluse.cci.fr](http://academie.vaucluse.cci.fr)

Le campus est accessible aux personnes à mobilité réduite.

## RÈGLEMENT INTÉRIEUR APPLICABLE

Disponible en téléchargement sur notre site internet [academie.vaucluse.cci.fr](http://academie.vaucluse.cci.fr)

## INDICATEURS ET CHIFFRES CLÉS

Consultables sur notre site [academie.vaucluse.cci.fr](http://academie.vaucluse.cci.fr)

## TARIF

En alternance (apprentissage), le coût de la formation est entièrement pris en charge par les différents organismes de financement.

## CONTRATS ET RÉMUNÉRATION

Les informations sont disponibles sur notre site [academie.vaucluse.cci.fr](http://academie.vaucluse.cci.fr)



POUR PLUS D'INFORMATIONS OU POUR VOUS INSCRIRE,  
CONTACTEZ NOS CONSEILLERS !

**ACADEMIE**  
VAUCLUSE • PROVENCE



[ACADEMIE.VAUCLUSE.CCI.FR](http://ACADEMIE.VAUCLUSE.CCI.FR)